

Master Francophonie et échanges interculturels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Francophonie et échanges interculturels. 2016, Université Rennes 2. hceres-02041807

HAL Id: hceres-02041807

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041807>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Francophonie et échanges interculturels

- Université Rennes 2

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Langues, littératures et culture

Établissement déposant : Université Rennes 2

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Francophonie et échanges interculturels* (FEI) a ouvert en 2012. La formation est constituée de deux spécialités : *Communication plurilingue et interculturelle en situations francophones* (CPISF) proposée à l'Université Rennes 2 et *Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle* (FPMI) en cohabilitation avec l'UBS (Université de Bretagne Sud), sur la base d'une convention entre l'Université Rennes 2 et l'UBS d'une part, et l'Université d'Antananarivo (Madagascar) d'autre part.

L'objectif visé par ce master est de former des professionnels de la médiation interculturelle travaillant parmi des locuteurs dont le français n'est pas la langue maternelle. Il peut s'agir d'enseignement ou d'éducation, de communication, d'études sociologiques, d'animation sociale ou culturelle, en France comme à l'étranger, dès l'instant où le français est au moins la langue seconde. Les employeurs potentiels appartiennent majoritairement aux institutions publiques.

Synthèse de l'évaluation

Le master *Francophonie et échanges interculturels* (FEI) vise l'analyse des modalités sociolinguistiques et interculturelles de la communication entre les acteurs individuels dans des situations francophones et les acteurs institutionnels et organisationnels de la francophonie.

Il offre deux spécialités : l'une organisée totalement en présentiel, intitulée *Communication plurilingue et interculturelle en situations francophones* (CPISF), est propre à l'Université Rennes 2 ; l'autre, semi-distancielle, est intitulée *Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle* (FPMI).

On note un positionnement original de cette mention qui s'articule entre présentiel et semi-distanciel, un format original qui semble tout à fait en adéquation avec les objectifs de la formation. Toutefois, des difficultés administratives (convention avec un partenaire en Nouvelle-Calédonie rompue brutalement) et un positionnement au sein de l'université qui semble ne pas convenir au porteur du master (demande de rattachement à un autre domaine de formation pour la prochaine campagne d'accréditation) font que cette formation, récente, semble encore chercher ses marques. Elle est manifestement issue du parcours d'un master en communication et tournée vers une double spécialisation : entre recherche en sociolinguistique et travail de terrain en position de médiation avec des locuteurs dont le français est la langue seconde.

Ce diplôme permet entre autres à des professionnels en poste de valider leurs acquis pour progresser dans l'exercice de leur spécialité. Dans cet esprit, il est indiqué dans le dossier que les caractéristiques de cette formation ont incité l'Inspection Générale du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche à demander au responsable du master de créer un diplôme universitaire pour permettre aux enseignants de collège et de lycée d'acquérir en formation interne une compétence professionnelle supplémentaire pour encadrer les élèves inscrits en Français langue seconde (FLS).

Les contenus de cette formation sont décrits comme appartenant à la fois au domaine des arts, lettres et langues (ALL) et à celui des sciences humaines et sociales (SHS). Le responsable revendique cette hybridation avec l'objectif de parvenir à une mention *Langues et société*. Les contenus d'enseignement n'étant pas précisément détaillés, il est difficile de les appréhender à travers les seuls éléments du dossier. Par ailleurs, on peut s'interroger sur la pertinence de la demande de rattachement à un autre domaine de formation, alors que des difficultés de fonctionnement ont été rencontrées dans le cadre du programme actuel qu'il conviendrait en premier lieu de stabiliser.

Quelques unités d'enseignements fondamentaux (UEF) et des unités de méthodologie (UEM) de langues sont indiquées (ces dernières sont mutualisées avec un master en communication au sein du même département), sans autres

précisions. Une certification complémentaire en FLS est également évoquée, sans davantage d'explication sur son articulation avec la formation. Il est seulement indiqué que le master FEI constitue une alternative innovante aux formations classiques en didactique des langues, notamment du français dit « Français langue étrangère » (FLE) ou « Français langue seconde » (FLS), ainsi qu'aux rares formations en sociolinguistique, généralement centrées sur les sciences du langage. On aimerait mieux comprendre ce qui différencie ce master de la formation FLE en didactique des langues. Il est en outre dommage que l'offre de formation en langue vivante étrangère (LVE) soit restreinte (essentiellement l'anglais et les autres langues au cas par cas). Les étudiants devraient pouvoir bénéficier d'un choix élargi étant donné l'ouverture internationale de la mention et sa connotation interculturelle qui pourrait aller vers le plurilinguisme.

Au regard de ses capacités limitées d'encadrement, le master accueille au maximum chaque année 20 étudiants dans chaque spécialité et à chaque niveau de la formation (auxquels s'ajoutent une dizaine d'étudiants inscrits en FPMI à l'UBS). Environ 25 à 30 % d'étudiants viennent de l'étranger et la moitié de ses effectifs effectue un stage à l'étranger. La proportion est d'autant plus grande en spécialité FPMI qu'il s'agit d'une spécialité internationale sous convention avec une université francophone étrangère.

L'équipe reçoit et transmet aux étudiants de nombreuses offres de stage via ses réseaux professionnels dans son champ de spécialité.

Le master fonctionne selon le principe de la pédagogie de projet et concentre l'évaluation des enseignements sur le travail d'études et de recherche (TER) individuel.

Le dossier ne mentionne pas de perspectives de conseil de perfectionnement, ni d'autres formes d'autoévaluation de la formation. En outre, les données relatives au suivi du devenir des diplômés sont succinctes. Cela peut s'expliquer en partie par la jeunesse de la formation.

Points forts :

- Format original de la mention (articulation entre présentiel et semi-distanciel).
- Intérêt des contenus en vue de répondre à la demande de création d'un diplôme universitaire inspiré de cette formation.
- Evaluation des connaissances basée sur le projet de l'étudiant, avec un dossier de compétences développé tout au long de la formation.
- Pertinence de l'évolution envisagée de la formation, visant un meilleur ancrage dans le paysage des formations régionales.

Points faibles :

- Dossier trop succinct qui manque d'éléments objectifs permettant une appréhension précise de la formation.
- Mention récente qui semble avoir rencontré plusieurs difficultés de fonctionnement depuis sa mise en œuvre, un positionnement disciplinaire incertain.
- Manque de données fiables sur le devenir des diplômés qui ont peu répondu aux enquêtes.
- Des partenariats et des liens avec des institutions dans le paysage francophone peu explicités.
- Absence assumée de conseil de perfectionnement.
- Choix des langues offertes assez restreint (majoritairement l'anglais).

Recommandations :

Le dossier manque d'éléments précis et détaillés pour permettre d'apprécier pleinement les caractéristiques de la formation.

Le master FEI se positionne volontairement un peu en marge de l'institution. Si cela peut être nécessaire dans un premier temps pour favoriser l'innovation pédagogique, il serait toutefois souhaitable d'institutionnaliser le fonctionnement de la formation pour un gain en pérennité et en reconnaissance. L'organisation originale de la formation ne doit pas la dispenser de respecter certains cadrages. On constate un refus de mise en place d'un conseil de

perfectionnement, un rejet des outils numériques proposés par l'établissement et un renvoi à des outils non institutionnels plutôt qu'une volonté de concertation pour améliorer l'existant.

A partir des quelques éléments fournis, l'amélioration nécessaire du fonctionnement de la mention devrait se traduire par :

- une stabilisation des partenariats afin d'en accroître la lisibilité,
- la clarification des liens avec le FLS, d'autant qu'il est fait mention d'une certification en FLS revendiquée comme plus adaptée à ce master sans que ceci soit justifié,
- un choix plus large pour la LVE ou une offre de deuxième LVE pour tous autre que l'anglais, étant donné l'ouverture internationale de la formation et sa dimension interculturelle.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La mention est constituée de deux spécialités. La spécialité <i>Communication plurilingue et interculturelle en situations francophones</i> (CPISF) est propre à l'Université Rennes 2. La spécialité <i>Francophonie, plurilinguisme et médiation interculturelle</i> (FPMI) est en cohabitation entre l'Université Rennes 2 et l'UBS et sous convention de bidiplômation avec l'Université d'Antananarivo à Madagascar.</p> <p>Les objectifs du master FEI sont clairement énoncés. Ils visent la formation des professionnels de la médiation interculturelle travaillant parmi des locuteurs dont le français n'est pas la langue maternelle. Il peut s'agir d'enseignement ou d'éducation, de communication, d'études sociologiques, d'animation sociale ou culturelle, en France comme à l'étranger dès l'instant où le français est au moins la langue seconde. Les employeurs potentiels appartiennent majoritairement aux institutions publiques.</p> <p>Chaque spécialité dispense ses propres enseignements de méthodologie (UEM) et de fondamentaux (UEF), en présentiel pour CPISF et en distanciel pour FPMI. Les enseignements de spécialité, tous en présentiel, ont lieu à l'Université Rennes 2 (y compris pour les FPMI inscrits à l'UBS) et sont communs aux deux spécialités. Un choix de trois enseignements parmi sept est offert en CPISF et de trois parmi quatre en FPMI, à chaque semestre du master 1 (M1).</p> <p>Il est par ailleurs indiqué que le master FEI constitue une alternative aux formations classiques en didactique des langues, s'agissant notamment du français dit « FLE » ou « FLS », ainsi qu'aux formations en sociolinguistique, généralement centrées sur les sciences du langage. Ces éléments mériteraient d'être davantage explicités.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le positionnement est original et revendiqué comme tel, dans l'ensemble de l'environnement régional, national, et même international.</p> <p>Les contenus de cette formation sont décrits comme appartenant à la fois au domaine des langues et à celui des sciences humaines. Le responsable revendique cette hybridation avec l'objectif d'obtenir un intitulé de mention <i>Langues et société</i> dans le cadre de la prochaine campagne d'accréditation.</p> <p>Cette originalité est présentée comme étant exclusive tant à l'échelon régional qu'à l'échelon national, se distinguant ainsi des filières traditionnelles FLE ou FLS. Toutefois, le positionnement par rapport au FLS demanderait à être explicité car il n'apparaît pas clairement comment le certificat FLS évoqué s'articule avec le master FLE par exemple.</p> <p>Le master paraît ancré dans son environnement, le dossier annonce des partenariats avec des institutions ou organismes régionaux (Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances de Bretagne, Centre Régional d'Information Jeunesse de Rennes, Académie de Rennes, Espace Ouest-France, Maison Internationale de Rennes) pour différents aspects de la formation, en particulier pour l'accueil de stagiaires ou des visites d'études. Les modalités de mise en œuvre de ces partenariats ne sont toutefois pas détaillées.</p> <p>Il faut souligner que le PRES Université Européenne de Bretagne a financé la partie distanciel de la spécialité FPMI.</p>

<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe, assez resserrée, semble porter le projet de façon étroite. La liste des intervenants est communiquée. Elle comprend 10 enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement (dont 2 PR et 3 MCF), 5 professionnels et 6 enseignants-chercheurs d'autres établissements (INALCO, UBS, Université de Tours, IUFM de Bretagne, etc.). Les professionnels sont de fait des enseignants (3 vacataires, 1 PRAG et 1 ATER) et trois d'entre eux interviennent pour seulement une conférence de 2 ou 3 heures.</p> <p>Les intitulés des enseignements traduisent l'appartenance à la recherche en linguistique et en sciences humaines de tous les intervenants (analyse, didactique, interdisciplinarité, etc.)</p> <p>Les modalités de réunion et de travail collaboratif ne sont pas indiquées.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Le master accueille au maximum chaque année 20 étudiants dans chaque spécialité et chaque niveau de la formation (ainsi qu'une dizaine inscrits en FPMI à l'UBS). Il semble qu'il y ait annuellement environ 80 candidatures pour une quarantaine d'inscriptions au total.</p> <p>Ouverte en 2012, cette mention n'offre pas le recul nécessaire pour présenter des statistiques en termes de résultats. Le responsable de la formation laisse comprendre que ce master était précédé d'un autre dont il a pris la succession et qui consistait en un parcours au sein du master de communication. La lecture du dossier ne permet pas de discerner les avantages et les inconvénients de cette situation de départ.</p> <p>La première promotion est sortie en juin 2014 avec 20 diplômés pour les 2 spécialités confondues. Ceci s'explique par le fait que la spécialité internationale distancielle FPMI autorise un suivi progressif sur 2 x 2 années pour s'adapter aux situations des étudiants.</p> <p>Pour mieux évaluer l'évolution des effectifs et les résultats avérés, il convient d'attendre les promotions suivantes.</p> <p>Au nombre des regrets évoqués par le responsable de la formation, figure le constat que plusieurs admis ne s'inscrivent finalement pas, sans prévenir ni justifier de leur désistement. Il regrette aussi la rupture (non explicitée) d'une convention passée entre l'Université Rennes 2 et l'université de la Nouvelle-Calédonie pour laquelle 10 inscriptions étaient réservées et n'ont pas été pourvues.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>Le master FEI s'appuie fortement sur l'équipe d'accueil (EA) 4246 multi-site PREFics (Plurilinguismes, Représentations, Expressions Francophones - information, communication, sociolinguistique) de l'Université Rennes 2 et sur l'école doctorale en sciences humaines et sociales commune aux universités Rennes 2 et de Bretagne Sud.</p> <p>L'ensemble des étudiants en M1 et M2 est invité à suivre librement les programmes de recherche du PREFics. Le responsable de la formation regrette que la participation aux séminaires de cette EA ne soit pas obligatoire, ce qui est juste. Par ailleurs, le PREFics accueille chaque année deux ou trois étudiants en stage, notamment ceux qui envisagent de poursuivre des études en doctorat. Enfin, des chercheurs appartenant à d'autres universités, françaises ou étrangères, viennent chaque année dispenser une dizaine de conférences.</p> <p>Le mémoire est construit selon une démarche de recherche de type doctorale ainsi que de rédaction scientifique. Son élaboration est répartie sur les deux années du master. Les étudiants alimentent et rédigent progressivement un dossier personnel, pour aboutir à un projet de mémoire en fin de M1 et à un mémoire finalisé en fin de M2.</p> <p>En matière de recherche, le dossier avance des points forts qui restent assez génériques et déclaratifs (forte reconnaissance, haut niveau, etc.) et ne sont pas appuyés par des données précises qui en permettent une lecture objective.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Le master prépare à la fois à une insertion professionnelle directe et à une poursuite d'études en doctorat. Il mise pour cela sur le principe de la formation par la recherche qui permet de s'approprier des bases et méthodes d'observation critique et réflexive des pratiques professionnelles ainsi que sur des démarches scientifiques utiles à un doctorat.</p>

	<p>Il accueille en outre chaque année des professionnels en formation continue. Le master FEI est ainsi recommandé par plusieurs organismes partenaires, notamment le ministère chargé des affaires étrangères, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et l'académie de Rennes pour ses formateurs et formatrices en FLS pour enfants migrants (lettres jointes au dossier).</p> <p>Selon le dossier, la professionnalisation se traduit par les objectifs de la formation (professionnels appliquant la sociolinguistique sur le terrain), les débouchés (outre l'enseignement et la recherche, les postes offerts par les organismes publics, parapublics ou associatifs) mais aussi la place grandissante dans la société des problématiques abordées.</p> <p>La formation vise des emplois de chargés de missions, consultants et formateurs dans le domaine des médiations linguistiques, éducatives et interculturelles au service de la promotion du plurilinguisme et de la communication interculturelle en francophonie. Sont évoqués des gisements sûrs au niveau des collectivités territoriales et des organismes liés, des grands services publics de l'Etat (ministères chargés des affaires étrangères et de l'éducation nationale) ou encore des organismes internationaux francophones ou plurilingues.</p> <p>Toutefois, le responsable reconnaît que « les étudiants demandent davantage d'intervention de professionnels ou à contenus directement professionnels ». Ces deux points trahissent l'ambivalence de cette formation entre recherche en sciences humaines et sociales et applications sociales de la communication interculturelle.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La pédagogie de projet développée au sein du master permet l'acquisition de compétences en autonomie directement transférables dans l'activité professionnelle à ce niveau de formation.</p> <p>Un stage d'observation de pratiques sociales et professionnelles est obligatoire au cours du master, sous toute modalité adaptée au projet individuel de l'étudiant et sans date imposée dans le calendrier de la formation. Le stage est cependant recommandé entre la fin du S2 et le début du S3.</p> <p>L'équipe pédagogique reçoit et transmet aux étudiants de nombreuses offres de stage via ses réseaux professionnels dans son champ de spécialité.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Au regard du champ de la formation, l'international y occupe une place très importante. Le master accueille chaque année environ 25 à 30 % d'étudiants venant de l'étranger et la moitié de ses effectifs effectue un stage à l'étranger.</p> <p>Le dossier signale qu'un conflit administratif interne à l'Université Rennes 2 a entraîné des dysfonctionnements dans les relations avec l'Université d'Antananarivo et qu'il y a eu une rupture de convention soudaine avec l'Université de la Nouvelle-Calédonie.</p> <p>Pour la partie franco-malgache de la spécialité FPMI, un comité international de suivi pédagogique et scientifique se réunit en visioconférence une fois par an pour un bilan en fin d'année universitaire.</p> <p>La spécialité CPISF fait l'objet d'un projet de partenariat avec l'Université de Brno (République Tchèque), ville jumelée avec Rennes. Ce projet débutera progressivement sous la forme d'échanges ERASMUS dès la rentrée 2015.</p> <p>Mis à part cet accord, on ne trouve pas mention d'autres destinations Erasmus+. Plusieurs réseaux partenaires sont mentionnés pour l'accueil de stagiaires : l'AUF, les Alliances Françaises, le Centre européen pour les langues vivantes, les instituts français dans divers pays, l'Organisation internationale de la francophonie, des universités de plusieurs pays, mais sans que l'on sache s'il y a convention ou s'il s'agit d'une simple possibilité d'accueil pour des stagiaires.</p> <p>En matière de langues, la formation porte sur des questions de langues et notamment de français (qui n'est pas la langue première de tous) et comprend, pour la spécialité CPISF, un enseignement de langue internationale en continuation, autre que le français. Différents formats sont possibles selon les formations, en présentiel ou en distanciel et principalement en anglais.</p> <p>Le dossier ne fournit que peu de détails sur les actions mises en œuvre. Les informations ne sont pas hiérarchisées, ce qui leur ôte de la clarté.</p>

<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>L'accès en M1 est de droit pour tout titulaire d'une licence du même domaine (Arts, lettres, langues et communication) et le passage de M1 en M2 n'est conditionné que par la validation des deux premiers semestres avec une moyenne de 10/20.</p> <p>Pour les autres étudiants, l'admission en M1 est prononcée par la commission pédagogique, sur dossier, généralement après entretien téléphonique, en vidéo ou en présentiel.</p> <p>Il y a eu une chute des effectifs à la rentrée 2013 à la suite de la rupture soudaine de la convention entre l'Université Rennes 2 et l'Université de la Nouvelle Calédonie à qui 10 places étaient réservées.</p> <p>Outre le dispositif très développé d'accompagnement des étudiants par les cours de méthodologie, les directions individuelles de TER, les séminaires de directions collectives de TER, les tutorats en FPMI (un par cours distanciel dont des enseignements et tutorats méthodologiques en nombre conséquent), l'équipe met en place :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un tutorat de M1 par des M2 (rémunérés en vacances par l'UFR) ; - une collaboration entre doctorants et étudiants en M1 et M2 ; - un système de travail collectif et solidaire via des salles réservées. <p>A la rubrique « Recrutement », le dossier indique que « l'équipe ne « recrute » pas les étudiants : elle les accueille », ce qui coupe court à toute information complémentaire.</p> <p>Les modalités d'accueil paraissent assez souples pour permettre aux étudiants étrangers d'accomplir les formalités administratives liées à l'entrée en France. Ils peuvent s'inscrire directement en M2 et dans le cadre de la formation continue.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation fonctionne sur un format hybride et combine des modalités adaptées de suivi : un suivi individualisé et des espaces collaboratifs.</p> <p>En spécialité FPMI, 2/3 de la formation est en distanciel, chaque enseignement distanciel fait l'objet d'un tutorat maqueté de 10 heures de travaux dirigés qui permet un suivi collectif et individuel sous des formes diverses selon les possibilités techniques et les besoins des étudiants (classes virtuelles, forum, mails, rendez-vous Skype ou téléphonique, etc.). Le 1/3 restant a lieu en présentiel sur une seule journée par semaine, ce qui permet aux personnes en emploi d'organiser leur agenda en conséquence et surtout d'éviter l'isolement relationnel et pédagogique qui serait néfaste aux apprentissages.</p> <p>L'équipe de la spécialité FPMI de l'UBS a mis en place une plateforme de libre dépôt et de consultation des documents de cours et notes de cours partagés par l'ensemble des enseignants et étudiants. Il apparaît que les modalités de fonctionnement de la plateforme « CURSUS » (sur base Moodle) de l'Université Rennes 2 ne conviennent pas aux usagers. L'ensemble des acteurs concernés s'en est détourné, préférant utiliser le site propre de la spécialité FPMI, les listes de diffusion, des groupes Facebook pour les étudiants, une plateforme de dépôt de fichiers en accès libre, etc. Davantage de précisions seraient nécessaires pour comprendre les raisons qui ont conduit l'équipe à se tourner vers des outils non institutionnels.</p> <p>Par ailleurs, il semble que la gestion administrative de la spécialité FPMI par le SUED (Service d'Enseignement à Distance), à compter de la rentrée 2014, ait créé quelques difficultés.</p> <p>Le recrutement d'un ingénieur pédagogique spécialiste des TICE est évoqué en vue d'améliorer le fonctionnement de ce dispositif.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le master fonctionne selon le principe de la pédagogie de projet et concentre l'évaluation sur le TER individuel. Il est précisé que l'équipe pédagogique n'évalue pas les étudiants, mais plutôt leur travail, leurs apprentissages, leurs réalisations et leur savoir-faire. Le responsable de la formation ne donne pas davantage de détails et semble dénoncer tout ce qui ressemble à une forme d'évaluation, y compris dans le dossier. Le TER individuel rassemble de façon professionnelle les diverses compétences visées et semble comporter une partie portfolio qui conduit ensuite à des thématiques de recherche. Cette modalité a fait l'objet d'une évaluation spécifique par les M2 sortants (à la fin de l'année 2013/2014) et a recueilli une appréciation positive selon les porteurs de projets, mais aucune enquête chiffrée n'est fournie.</p>

	<p>Les jurys se tiennent conformément à la réglementation et donnent lieu à concertation au sein de l'équipe pédagogique. Peu de détails sont apportés sur les critères choisis pour cette évaluation.</p> <p>Bien qu'un satisfecit soit décerné à l'équipe administrative du département Communication, le dossier précise que le manque de postes entraîne pour l'équipe pédagogique une surcharge de travail liée aux modalités d'évaluation.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les étudiants alimentent et rédigent progressivement un dossier personnel (TER) qui se développe et s'approfondit à la fin de chaque semestre, pour aboutir à un projet de mémoire. Le suivi de l'acquisition des compétences est notamment réalisé à travers ce document individuel. Il est également réalisé à travers le suivi individuel de chaque étudiant par son directeur ou sa directrice de TER et à travers le suivi collectif lors des séminaires hebdomadaires de directions de TER.</p> <p>Il n'est pas mentionné d'autre outil de suivi.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le master étant récent (2012), il n'y a pas suffisamment de recul pour permettre un suivi détaillé du devenir des diplômés.</p> <p>Si l'on prend en compte les diplômés du master précédent, dont la formation dans la même spécialisation était plus réduite (un parcours seulement au sein d'une mention de communication), les données chiffrées indiquaient un taux d'insertion professionnelle satisfaisant (supérieur à 80 %).</p> <p>Parmi les 20 diplômés de l'année 2013/2014 (première promotion sortante), il est indiqué que 7 étaient déjà en emploi en lien direct avec la formation et le sont restés, 4 sont en emplois liés à la réussite du master et 4 sont inscrits en doctorat (pas d'information concernant les autres diplômés).</p> <p>Outre le suivi réalisé par l'observatoire de l'Université Rennes 2, l'équipe souhaite suivre les diplômés après leur sortie de la formation, d'une part, en maintenant un contact individuel avec celles et ceux qui le souhaitent par le biais d'une liste de diffusion et, d'autre part, en maintenant les M2 sortants (avec leur accord) sur la liste de diffusion des M2 entrants pendant une année.</p> <p>Enfin, un certain nombre des diplômés sont en emploi dans des réseaux de collaboration socioprofessionnelle et, selon le dossier, deviennent des partenaires / des collègues. Toutefois, aucune donnée précise n'appuie cette information.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le master FEI est animé par une équipe pédagogique en relation constante, qui se réunit plusieurs fois par an, afin de suivre la formation et de l'améliorer aussi bien ponctuellement que sur la durée.</p> <p>Chaque promotion élit un délégué des étudiants qui a entre autres la mission de formuler des propositions auprès de l'équipe pédagogique et administrative, aussi bien pour le court terme que pour le long terme. Un bilan est effectué chaque fin de semestre avec les délégués des promotions.</p> <p>Il n'est pas mentionné de perspectives de conseil de perfectionnement ni d'autres formes d'autoévaluation ou encore d'évaluation des enseignements par les étudiants.</p> <p>Enfin, le dossier est rédigé dans un style plus académique qu'administratif et comprend des termes de didactique comme pédagogie différenciée, étayage sociodiscursif ou encore compte-rendu réflexif qui auraient mérité d'être explicités dans un dossier de présentation de la formation qui n'a pas de visée pédagogique.</p>

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID

Champ de formation	Langues, littératures et cultures
Intitulé du diplôme	Master mention Francophonies et échanges interculturels

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Synthèse de l'évaluation

Introduction de la synthèse de l'évaluation	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • Question de la certification FLS : Cette certification est délivrée aux enseignant-e-s titulaires du second degré en poste en collèges et lycées par le Rectorat, ce qui leur permet de candidater sur des postes spécifiques FLS pour enfants migrants ; le Rectorat de Rennes recommande aux candidat-e-s à cette certification de suivre notre master pour s'y préparer et nous a demandé de créer un DU pour la formation continue des enseignant-e-s sur la même thématique que le master (ce DU devrait ouvrir à la rentrée 2016).

Points faibles	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • « Dossier trop succinct qui manque d'éléments objectifs permettant une appréhension précise de la formation » : Nous avons répondu à toutes les consignes de préparation du dossier et fourni toutes les données dont nous disposions (y compris dans des documents annexes qui n'ont peut-être pas été exploités par l'HCERES). • « Mention récente qui semble avoir rencontré plusieurs difficultés de fonctionnement depuis sa mise en oeuvre » : Les difficultés administratives ont été prises en compte par la nouvelle équipe de direction de l'université et sont résolues pour le projet à venir. • « Un positionnement disciplinaire incertain » : Le rapport détaillé dit plutôt le contraire p. 5: « Les intitulés des enseignements traduisent l'appartenance à la recherche en linguistique et en sciences humaines de tous les intervenants (analyse, didactique, interdisciplinarité, etc.) », l'équipe confirme le rattachement principal aux sciences du langage (7^e section CNU) avec forte interdisciplinarité en SHS. • « Manque de données fiables sur le devenir des diplômés qui ont peu répondu aux enquêtes » :

	<p>Le dossier donnent les 75% de réponses à la première et unique enquête d'insertion sur la première promotion diplômée en 2014, avec... 75% d'insertion et 5 non réponses (ces taux paraissent au contraire très satisfaisants).</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Des partenariats et des liens avec des institutions dans le paysage francophone peu explicités » : Les partenariats relèvent de conventions diverses soit directement avec le master soit avec l'unité de recherche d'appui. • « Absence assumée de conseil de perfectionnement » et « On constate un refus de mise en place d'un conseil de perfectionnement » : Le dossier de bilan précise qu'au contraire il y en avait déjà un sous un autre nom (car les comités de perfectionnement ne sont prévus sous ce nom que dans le nouvel arrêté master) et le dossier projet dit bien, d'ores et déjà, qu'il sera maintenu et mis en place sous cet intitulé. • « Choix des langues offertes assez restreint (majoritairement l'anglais) » : Cela relève de la politique d'établissement limitée par ses moyens, et ces restrictions font l'objet d'un regret unanime.

Recommandations	
Observations	<ul style="list-style-type: none"> • « Le master FEI se positionne volontairement un peu en marge de l'institution. Si cela peut être nécessaire dans un premier temps pour favoriser l'innovation pédagogique, il serait toutefois souhaitable d'institutionnaliser le fonctionnement de la formation pour un gain en pérennité et en reconnaissance. L'organisation originale de la formation ne doit pas la dispenser de respecter certains cadrages. On constate un refus de mise en place d'un conseil de perfectionnement, un rejet des outils numériques proposés par l'établissement et un renvoi à des outils non institutionnels plutôt qu'une volonté de concertation pour améliorer l'existant » : L'équipe pédagogique de la formation est surpris par ces observations : le master est au contraire totalement conforme aux cadres institutionnels, fortement soutenu depuis son élaboration par l'établissement, validé par toutes les instances de l'établissement, a et aura un conseil de perfectionnement, ne rejette aucunement les outils numériques de l'établissement (le site du master est un site institutionnel de l'université et les listes de diffusion sont sur le serveur Rennes 2) et travaille avec le SUED à l'adaptation pour l'instant impossible de la plateforme CURSUS à son fonctionnement semi-distanciel international et inter-établissement (seule une <i>dropbox</i> est utilisée hors établissement pour déposer des documents partagés, faute de la possibilité de ce partage sur CURSUS).

Observations générales
<p>L'équipe tient à souligner un malentendu.</p> <p>Le rapport énonce ceci : « <i>ce dossier est rédigé dans un style plus académique qu'administratif et comprend des termes de didactique comme pédagogie différenciée, étayage sociodiscursif ou encore compte-rendu réflexif qui auraient mérité d'être explicités dans un dossier de présentation de la formation qui n'a pas de visée pédagogique</i> » p. 9).</p> <p>Or le dossier a été demandé à une équipe pédagogique d'enseignant-e-s—chercheur-e-s en vue d'une</p>

auto-évaluation. Pour elle, il ne s'agissait donc pas de présenter la formation (cette présentation est disponible en ligne sur les sites de Rennes 2 et de l'UBS) ni d'un dossier administratif, mais d'une évaluation académique (pédagogique et scientifique) de la formation.

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2



Le Président
UNIVERSITÉ
RENNES 2
Olivier DAVID